

Chronique économique

10^e CONGRÈS INTERNATIONAL NORCOFEL

Le 10^e Congrès International du NORCOFEL s'est tenu à MUNICH, du 18 au 20 septembre 1978.

Le thème choisi était :

« L'ADAPTATION DE L'OFFRE A L'EVOLUTION DE LA DEMANDE EN CE QUI CONCERNE LA QUALITE DES FRUITS, AGRUMES ET LEGUMES ».

Il a été ouvert par :

- MM. GITTEL, Maire de Munich
- NUSSEL, Secrétaire d'Etat, délégué du Gouvernement de l'Etat Bavarois
- VIATTE, Directeur adjoint de l'agriculture de l'alimentation et des pêcheries, OCDE
- Monsieur le Ministre Fédéral de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts.

ANALYSE DE LA SITUATION DE LA DEMANDE

Président et animateur des débats :

F. JESPERSEN, Président du Groupe de Travail des Fruits et Légumes de l'OCDE, Copenhague, Danemark

- . Exigences du point de vue du commerce d'importation et du commerce de gros, par M. H.J. MOLDENHAUER.
- . Exigences du point de vue du commerce de détail (magasins traditionnels et grandes surfaces), par M. J. GOLDSCHALT.
- . Exigences du consommateur concernant l'offre des fruits et légumes frais, par M. O. HIELSCHER
- . Etude de l'OCDE concernant l'influence de la normalisation sur la commercialisation des fruits et légumes, par M.F. MORENO-BORONDO

ANALYSE DE LA SITUATION DE LA DEMANDE DU POINT DE VUE DES PAYS APPROVISIONNANT LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE.

- . Exposé introductif, par M. W. SCHMID
- . Interventions de membres des pays de la C.E.E.
- . Interventions de membres des autres pays : Espagne, Grèce, Maroc, Algérie, Hongrie, Roumanie, CLAM.

ASPECTS JURIDIQUES CONCERNANT LE COMMERCE DES FRUITS ET LEGUMES FRAIS.

Président et animateur des débats : M. P. CADSKY, Président de l'Union Européenne du Commerce de Gros des Fruits et Légumes, Balzano, Italie.

- . Questions actuelles concernant l'application réglementaire des normes de qualité en vigueur dans la R.F.A. compte tenu des progrès réalisés sur le plan international dans ce domaine, par Dr. J. BAUMEISTER.
- . Questions actuelles des réglementations du pré-emballage dans la R.F.A. compte tenu de la réglementation communautaire actuelle, par Dr. A. STRECKER.
- . Questions actuelles des réglementations des résidus des produits de traitement dans la R.F.A. compte tenu des réglementations communautaires, par Dr. G. CRUGER.

PROBLEMES ACTUELS CONCERNANT LES EMBALLAGES ET LE TRANSPORT

Président et animateur des débats : Dr. H. KRUMPHOLZ, Président de l'Office Fédéral de l'Alimentation et des Forêts, Francfort/Main, Allemagne Fédérale.

- . Emballage et palettisation, par M. H. KUNKELE
- . Le maintien de la qualité des produits pendant les opérations de distribution et leur évolution en cours de transport (Etude de l'OCDE), par M. J. ESPINOSA.
- . Le développement et l'importance du pré-emballage dans les différents pays européens, par M. L. MERMIER.

Il convient de retenir, l'ensemble de ces exposés et discussions, que, quels que soient les stades du commerce des fruits et légumes, les exigences de la demande concernent le respect des normes de qualité communautaires externes.

La normalisation doit être appliquée de façon générale et uniformément, tant dans les échanges internationaux que sur les marchés intérieurs. La catégorie 3, qui est tolérée jusqu'en 1983, devrait être de moins en moins expédiée afin

de pallier les problèmes de surproduction qui sont souvent évoqués.

Il est souhaitable qu'une grande harmonisation de l'interprétation et des méthodes soit recherchée, soit par une intensification des contacts entre les exportateurs et les importateurs, soit par une vérification particulière, qui renforcerait la validité de l'inspection visuelle au départ. De ce fait, la normalisation jouerait son rôle dans l'amélioration de la qualité commerciale, l'extension des échanges ; répondrait aux souhaits du consommateur et contribuerait à la transparence du marché.

Il a été abordé la définition de la qualité intrinsèque des produits par quelques critères : état sanitaire correct, absence de résidus de pesticides, valeur constitutive et alimentaire liée à la fraîcheur du produit. Mais ces critères sont difficiles à définir et il a été proposé dans une première étape, de prendre la région de production qui peut être un garant d'une certaine qualité.

Une meilleure formation du consommateur a été souhaitée.

Pour l'organisation des marchés, il ressort que, du fait de la concurrence, sur le marché international, la normalisation milite en faveur d'une amélioration de plus en plus poussée de la qualité des produits, et, dans le cadre de l'approvisionnement, la production doit s'étaler sur une période la plus étendue possible. Des efforts de restructuration au niveau de la production et du commerce d'exportation devront viser la qualité des produits définie par la demande. Cette politique des marchés doit faire l'objet d'une consultation ultérieure.

En ce qui concerne l'emballage et la palettisation, il apparaît nécessaire et urgent de mettre en vigueur une normalisation des emballages et palettes sur la base de la Résolution n° 22 de la C.E.E. Elle se limiterait à trois types d'emballages : 60 x 60 - 50 x 30 - 40 x 30, qui peuvent être indifféremment utilisés sur des palettes 80 x 120 et 100 x 120, ce qui devrait permettre dans une première étape l'élimination d'emballages non conformes. Le choix entre ces dimensions de palettes est encore débattu.

L'étude de l'OCDE sur le maintien de la qualité des produits pendant les opérations de distribution et leur évolution en cours de transport a été commentée. Elle concernait plus particulièrement les oranges et relatait le résultat de plusieurs transports expérimentaux, les données bibliographiques, les informations fournies par des exportateurs et des transporteurs d'oranges et par des experts de divers pays.

Le 19 septembre, une visite du marché gare de Munich a été organisée où un charmant accueil a été réservé aux Congressistes. Les responsables ont présenté l'ensemble des activités de cette place très ouverte aux importations de fruits et légumes des grands producteurs européens.

MM. ESTERUELAS et NORMAND ont clos le 10^{ème} Congrès du NORCOFEL. La normalisation joue un rôle important dans l'amélioration de la qualité commerciale, la facilité et la transparence des échanges, à la satisfaction des intéressés aux différents stades de la commercialisation, et à celle du consommateur, qui est le point final d'une somme d'efforts à poursuivre encore.

R. NAVILLE

LES IMPORTATIONS DE BANANES EN FRANCE AU COURS DU SECOND TRIMESTRE 1978

Les importations du premier trimestre 1978 se sont montées à 133.107 tonnes contre 119.447 tonnes en 1977 (cf. revue FRUITS, vol. 33, n° 4, 1978).

Au cours du second trimestre 1978, la France a importé 143.964 tonnes de bananes contre 142.901 tonnes pour la même période de 1977. Le tonnage total reçu de janvier à juin 1978 est ainsi porté à 277.071 tonnes, soit une augmentation de 5,6 p. 100 par rapport à 1977.

Dans le tableau (page 729) sont indiqués les tonnages importés, par pays de provenance, au cours des mois d'avril, mai et juin 1977 et 1978 (en tonnes).

Mois d'avril.

En avril 1978, les importations françaises de bananes ont été inférieures à celles de 1977 : 48.135 tonnes contre 51.832 tonnes. Cependant, les disponibilités des territoires de la zone Franc étaient moins importantes que l'an dernier, puisqu'en dépit de cette régression, il a été nécessaire de

faire appel aux pays tiers pour 2.416 tonnes, notamment dans la deuxième semaine de ce mois.

L'approvisionnement fut assez irrégulier en début de mois, mais s'équilibra dans la seconde quinzaine.

Les vacances scolaires ont freiné la demande, principalement dans la région parisienne.

Prix cumulés du 1^{er} janvier au 30 avril (F/kg wagon départ)
(Source : Marchés européens des Fruits et Légumes).

	1978	1977
Cameroun	2,46	2,21
Côte d'Ivoire	2,44	2,26
Madagascar	2,38	2,17
Guadeloupe	2,51	2,24
Martinique	2,52	2,31
Autres pays	2,60	-
Indice moyen	110	100

	avril		mai		juin		Total	
	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978
Cameroun	4.768	2.689	3.500	5.109	5.418	2.335	13.686	10.133
Côte d'Ivoire	4.531	10.614	9.848	19.227	10.076	7.377	24.455	27.218
Madagascar	253	319	242	673	608	-	1.103	992
Guadeloupe	11.046	11.797	10.020	14.653	8.598	10.186	29.664	36.636
Martinique	31.234	20.294	16.740	22.260	18.795	17.629	66.769	60.183
Colombie	-	942	942	690	740	806	1.682	2.438
Costa Rica	-	475	1.422	1.068	460	1.003	1.882	2.546
Equateur	-	855	560	441	2.538	1.282	3.098	2.578
Guatemala	-	-	-	-	477	360	477	360
Honduras	-	144	-	-	-	730	-	874
Autres	-	6	66	-	19	-	85	6
TOTAL								
second trimestre	51.832	48.135	43.340	54.121	47.729	41.708	142.901	143.964
TOTAL premier trimestre							119.447	133.107
TOTAL janvier-juin							262.348	277.071

Mois de mai.

En mai, le marché bananier français a eu un rythme d'activité exceptionnel. Le tonnage importé est un des plus élevés enregistrés depuis plusieurs années : 54.121 tonnes. Par rapport à l'an dernier, ce chiffre représente une augmentation de près de 25 p. 100.

L'accroissement de la consommation des bananes a été causé par une température exceptionnellement froide pour la saison et par le retard de production des fruits concurrents qui, en outre, ne présentaient pas toujours les critères de qualité optimum.

C'est grâce à l'organisation et au bon équilibre de l'interprofession bananière en France qu'a pu être satisfaite cette augmentation imprévisible de la demande.

Prix cumulés du 1^{er} janvier au 28 mai (F/kg wagon départ).
(Source : Marchés européens des Fruits et Légumes).

	1978	1977
Cameroun	2,47	2,24
Côte d'Ivoire	2,45	2,28
Madagascar	2,42	2,17
Martinique	2,52	2,27
Guadeloupe	2,53	2,33
Autres pays	2,58	2,39
Indice moyen	109	100

Mois de juin.

Bien qu'en régression de plus de 12,5 p. 100 sur 1977, les importations bananières en juin 1978 sur le marché français sont restées à un haut niveau : 41.708 tonnes.

Les températures anormalement basses en cette période de l'année ont favorisé la consommation des bananes. De plus, les prix au stade de gros étaient à peine supérieurs à ceux des pommes et des oranges.

Les pays appartenant à la zone Franc ont réussi à dépasser leurs prévisions d'exportations et ont livré 37.527 tonnes sur la France, auxquelles sont venues s'ajouter 4.181 tonnes en provenance d'Amérique latine.

Au cours de ce mois, les arrivages de bananes des différents pays producteurs ont fait apparaître une certaine baisse de la qualité.

Prix cumulés du 1^{er} janvier au 2 juillet (F/kg wagon départ)
(Source : Marchés européens des Fruits et Légumes).

	1978	1977
Cameroun	2,47	2,27
Côte d'Ivoire	2,44	2,28
Madagascar	2,42	2,20
Guadeloupe	2,52	2,28
Martinique	2,52	2,33
Autres pays	2,56	2,34
Indice moyen	109	100

Françoise FAJAC

LES FRUITS DANS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD.

● La production d'agrumes, pour la campagne 1976/77, a atteint 652.326 tonnes contre 712.000 tonnes en 1975/76, avec, par variété, les tonnages suivants :

- oranges	525.800 tonnes
- pomélos	82.256 tonnes
- citrons	26.520 tonnes
- mandarines	17.750 tonnes

Les exportations de 1977 se montaient à 385.110 tonnes, dont :

- oranges	306.000 tonnes
- pomélos	66.000 tonnes
- citrons	13.110 tonnes

Elles sont en diminution par rapport à celles de 1976. Cependant, les revenus provenant de ces exportations ont augmenté de 37 p. 100 : 100 millions de Rands en 1977 contre 73 millions en 1976 (accroissement des prix à l'étranger en raison d'une pénurie).

La récolte de 1978 devrait être supérieure d'environ 10 p. 100 à celle de 1977, mais il n'est pas évident que le niveau des devises étrangères soit maintenu, les prix n'étant plus aussi favorables.

● Les surfaces plantées de bananes sont actuellement de 7.000 ha. La production de 1976/77 était de 64.700 tonnes, en régression de 11,75 p. 100 sur 1975/76.

● La Société du Cap, Appletiser Fruit Juices, a entrepris la fabrication de jus mélangés à base de pomme. Six autres fruits entrent dans la composition des mélanges :

abricot, goyave, framboise, orange, prune.

Les jus sont composés pour 30 à 70 p. 100 de jus de pomme. Ces nouveaux produits ont été baptisés «Liqui-fruit».

● Cette année, l'Afrique du Sud a commencé des exportations d'agrumes en conteneurs.

La flotte de la Safmarine atteindra au cours de l'année 1978 neuf navires porte-conteneurs qui transporteront en moyenne 150.000 cartons d'agrumes par semaine, chaque conteneur aurait une capacité de 700 cartons.

Le chargement des conteneurs a lieu en grande partie au terminal de Johannesburg, mais aussi dans les ports de Durban, Port Elizabeth, Cape Town.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE.

La Société Rolf H. DITTMAYER, de Hambourg, a vendu en 1977 31,5 millions de litres de jus d'agrumes, l'augmentation sur 1976 est de 12,5 p. 100.

La consommation totale de jus d'agrumes en Allemagne

fédérale s'est montée à 350 millions de litres, la part de la Société DITTMAYER étant de 8,4 p. 100.

ANGLETERRE.

● En Angleterre, le marché des jus d'agrumes progresse annuellement d'environ 7 p. 100. Cette augmentation devrait se poursuivre au cours des deux ou trois prochaines années, estiment les représentants de ce commerce.

En 1977, la répartition par mode de conditionnement a été estimée comme suit :

- cartons	30 p. 100
- bouteilles	30 p. 100
- boîtes métal	25 - 28 p. 100
- concentrés, surgelés	3 - 4 p. 100
- le reste porte sur le déshydraté	(10 p. 100).

● La Société Adams Foods a lancé un nouveau jus 100 p. 100 pur sous la marque «Just Juice». Il existe actuellement en jus d'orange et jus de pomelo et est vendu en Tetra Pack d'un litre au prix de 37/39 pences.

● En 1977, la consommation per capita de fruits frais a été de 53,7 kg contre 56,2 kg en 1976, soit une régression de plus de 4 p. 100. La consommation d'agrumes frais aurait diminué de 0,4 kg, pour les autres fruits, elle aurait régressé de 2,2 kg.

ARABIE SAOUDITE.

L'Arabie Saoudite est un gros importateur de jus de fruits.

En 1974 et 1975, il a été livré respectivement :

- 18.070 tonnes pour 33.162.000 Rials (a)
- 31.673 tonnes pour 71.928.000 Rials

(a) - 1 rial : 1,34 FF au 29.5.78).

Sur ce total, les jus d'agrumes représentaient 50,3 p. 100 en 1974 et 51,9 p. 100 en 1975 ; les jus de mangue et de goyave 21,7 p. cent et 21,5 p. 100.

Dans le tableau (page 731) sont données, pour l'année 1975, les importations - en tonnes et en 000 de rials - de jus d'agrumes, de mangue et de goyave .

Pour les jus d'agrumes, le Japon fournit 74,3 p. 100 du total importé.

En ce qui concerne les jus de mangue et de goyave, la Chine, la Corée du Sud et l'Egypte assurent 66,9 p. 100 des livraisons. L'Inde, Cuba et le Brésil venant ensuite.

La plupart des importateurs de jus de fruits d'Arabie Saoudite sont installés à Djeddah, son port assurant la majeure partie des importations tous produits de ce pays.

Le centre le plus important de commercialisation des jus de fruits est Ryad.

Fournisseurs	jus d'agrumes		jus de mangue et de goyave	
	poids	valeur	poids	valeur
Japon	12.222	27.944	-	-
Chine	714	1.748	2.176	4.058
Koweït	1.482	3.626	256	673
Corée du Sud	-	-	1.335	2.621
États-Unis	571	1.364	71	131
Egypte	-	-	1.056	2.827
Liban	250	507	165	341
Allemagne fédérale	278	1.062	-	-
Inde	-	-	626	1.188
Cuba	-	-	594	656
Brésil	-	-	415	795
Qatar	82	165	-	-
Autres	842	1.841	127	276
TOTAL 1975	16.441	38.257	6.821	13.566
1974	9.071	..	4.901	..

ARGENTINE.

● Les dernières estimations de production des campagnes 1975/76 et 1976/77 sont données ci-contre pour les fruits tropicaux et subtropicaux

D'après ces prévisions, il y aurait augmentation générale de la production de ces fruits.

(en tonnes)	1975/76	1976/77
ananas	3.740	3.750
bananes	277.500	333.000
mangues	1.060	2.170
papayes	1.300	1.920
avocats	9.050	10.200
	292.650	351.040

● Exportations argentines de jus concentrés d'agrumes en 1976 (en tonnes).

	oranges	mandarines	citrons	pomélos
États-Unis	-	-	4,0	129,2
Allemagne fédérale	1.407,4	-	1.088,7	1.937,6
Angleterre	1.149,9	-	542,3	1,6
Pays-Bas	873,6	32,3	664,5	1.006,9
Canada	-	-	-	221,2
Israël	165,0	-	476,6	-
Espagne	166,0	-	249,7	131,6
Japon	-	-	129,3	-
France	46,3	-	-	172,5
UEBL	-	-	-	139,7
Norvège	86,1	-	-	-
Suède	-	-	6,5	-
TOTAL 1976	5.394,3	32,3	3.032,3	3.740,3
1975	1.575,1	2,5	1.550,1	1.383,4
1974	2.274,6	224,8	3.653,3	2.388,4
1973	3.931,1	134,8	3.972,3	4.056,6
1972	5.124,1	620,9	948,8	5.345,3

En 1976, les exportations de jus concentrés d'agrumes ont été de 12.199,2 tonnes, dépassant légèrement les niveaux de 1972 et 1973. En 1974, et surtout en 1975, il y a eu une chute très nette des expéditions.

C'est l'Allemagne fédérale qui reçoit les plus gros tonnages de jus concentrés (45,3 p. 100), qu'il s'agisse d'orange, de citron ou de pomélo.

Viennent ensuite les Pays-Bas (2.577,3 tonnes au total dont 42,9 p. 100 de jus de pomélo) et l'Angleterre (sur un

total de 1.693,8 tonnes, 67,9 p. 100 sont des jus concentrés d'orange).

● **Exportations argentines d'huiles essentielles d'agrumes en 1976 (en kg)**

	citrons	mandarines	pomélos	oranges
États-Unis	44.040
Allemagne fédérale	65.697	1.155	-	..
Angleterre	3.805	-	-	-
Pays Bas	38.004	8.740	-	..
Canada	1.203	-
Espagne	18.291	2.266	2.272	..
France	9.723	394	..	-
Mexique	60.661
Suède	406
Brésil	..	-	33	..
Cuba	45	..	-	..
TOTAL 1976	241.875	12.555	2.305	..
1975
1974	265.734	2.178	2.421	180
1973	263.886	6.343	4.359	2.754
1972	183.549	4.646	1.040	4.756

Les exportations d'huiles essentielles d'agrumes de 1976 ont été en progression par rapport à 1972, mais elles marquent sur 1973 et 1974 un recul de 7,5 et 5,1 p. 100 respectivement. Les chiffres de 1975 ne nous ont pas été communiqués.

L'huile essentielle de citron représente plus de 90 p. 100 des exportations totales.

Les principaux clients sont l'Allemagne fédérale, le Mexique, les Pays-Bas, les États-Unis et l'Espagne.

BRÉSIL.

● Le marché brésilien de la **goyave transformée** est en plein essor.

Différents produits sont obtenus à partir du fruit frais :

- . la pâte de goyave, dénommée «Goiabada»,
- . la goyave au sirop,
- . la pulpe concentrée, destinée surtout à la fabrication de boissons,
- . la confiture et la compote.

Les principaux producteurs de ces produits transformés de la goyave, et plus particulièrement de compote et confiture, sont installés dans les États de Rio de Janeiro, Sao Paulo et Pernambuco.

Deux Sociétés, CICA et ETTI, se consacrent aux ventes à l'étranger. La Société CICA exporte un produit similaire à celui vendu sur le marché brésilien, les seules modifications se situant au niveau de l'emballage que l'on adapte en fonction du marché destinataire. La Société ETTI exporte des produits étiquetés sous sa propre marque, mais, en outre, elle autorise la vente sous étiquettes étrangères. Elle

peut aussi expédier le produit brut qui sera conditionné sur place par l'importateur.

Les États-Unis sont en tête des importateurs de produits transformés de goyave (en 1976, la Société ETTI a vendu aux États-Unis pour 616.000 dollars de «goiabada», 226.000 dollars de goyaves au sirop et 117.000 dollars de pulpe de goyave). C'est dans les villes de Miami, New-York, Los Angeles et San Francisco que la consommation est la plus forte.

Le Brésil exporte également :

- la pâte de goyave : sur Dubaï, l'Arabie Saoudite, l'Australie, l'Espagne, le Japon,
- la pulpe de goyave : sur l'Angola, le Paraguay.

● La récolte d'**oranges** en 1978 atteindrait un niveau record avec 6.400.000 tonnes, surpassant la production de 1976, qui se montait pourtant à 6 millions de tonnes.

● La production de **citrons** et **limes** serait sensiblement égale à celle de 1977 (9,1 millions de caisses), celle de **mandarines** légèrement supérieure (14,6 millions de caisses). Le Brésil serait à la recherche de nouveaux marchés.

CHYPRE.

Au cours de la campagne 1977/78, la production d'agrumes à Chypre (secteur grec) aurait été la suivante :

TOTAL	70.175 tonnes
dont :	
- oranges	26.050 tonnes, dont Valencias 19.600 tonnes, Ovals 6.450 tonnes
- clémentines	728 tonnes

· pomélos	34.500 tonnes
· citrons	8.300 tonnes

Le Royaume Uni aurait absorbé 80 p. 100 de cette production.

La récolte de 1978/79 devrait être en augmentation d'environ 10 p. 100 sur la campagne précédente.

CUBA.

Fin juillet 1978 est entrée en service à l'île des Pins une nouvelle usine. Elle traite la production totale de pomélos de l'île.

Ce complexe industriel sélectionne et traite les fruits destinés à l'exportation d'une part ; extrait jus et huiles essentielles des fruits destinés à la confiserie d'autre part. Le sous-produit final est utilisé pour l'alimentation du détail.

ÉTATS-UNIS.

● La Federal Trade Commission a opposé son veto au rachat de Tropicana par Beatrice FOODS (cf. Revue FRUITS, vol. 33, n° 4, 1978 - Nouvelles brèves). Cette décision a été justifiée par le fait que l'opération fausserait la concurrence sur le marché du jus d'orange.

● Les ventes de la firme Castle and Cook d'Hawaï ont dépassé la barre du milliard de dollars en 1977. Les produits transformés - ananas en tête - ont représenté 42 p. 100 du chiffre d'affaires global et 52 p. 100 des bénéfices totaux.

GABON.

Le Gouvernement Gabonais a envisagé la création progressive d'une plantation de bananes plantain à N'TOUM, à 50 km de Libreville.

Les surfaces plantées devraient atteindre 253 ha pour une production annuelle de 5.750 tonnes de bananes.

Le financement serait assuré partie par la Caisse Centrale et partie par le Gouvernement Gabonais.

GUADELOUPE.

Le 14 juin dernier a été décidé la création d'un terminal à conteneurs à Pointe-à-Pitre-Jarry. Ce port doit accueillir dès 1980 les porte-conteneurs polyvalents réfrigérés que la Compagnie Générale Maritime mettra alors en service sur sa ligne des Antilles.

Des travaux d'aménagement seront conduits pour adapter le port à ce trafic. Ils consisteront à approfondir les accès maritimes, à réaliser un quai de 240 m de long et, en arrière de celui-ci, un terre-plein de 10 ha. Deux portiques serviront à la manutention des conteneurs.

Dès 1980, près de 40.000 conteneurs devraient transiter par ce port.

BANGLADESH.

La Bangladesh Sugar and Food Industries Corporation prévoit la construction d'une conserverie de fruits dans les Chittagong Hill Tracts. Le financement serait assuré par l'Arabie Saoudite. La production - des conserves et des jus d'ananas principalement - serait exportée vers le Moyen Orient.

ISRAEL.

Lors de la campagne 1977/78, 520.000 tonnes d'agrumes seraient allées à la transformation contre 490.000 tonnes en 1976/77 et 455.000 tonnes en 1975/76.

La production de jus et pulpes d'agrumes pour les années 1975, 1976 et 1977 est donnée ci-dessous .

Les exportations de ces produits transformés d'agrumes sont effectuées principalement sur les pays de la CEE.

	1975		1976		1977	
	tonnes	000 dollars	tonnes	000 dollars	tonnes	000 dollars
jus d'orange	58.100	15.500	52.100	16.320	52.000	16.800
jus de pamplemousse	25.200	7.300	28.500	8.200	23.500	7.500
jus de citron	182	85	131	66	130	64
concentré d'orange	18.450	11.000	19.175	13.300	17.500	14.500
concentré de citron	770	460	765	540	1.000	800
concentré de pamplemousse	5.670	3.060	7.130	3.915	8.600	5.500
pulpe d'orange	14.570	7.640	15.950	9.215	17.000	10.200
pulpe de pamplemousse	2.360	1.290	3.050	1.910	3.500	2.170
pulpe de citron	725	450	460	310	549	427
sirop d'orange	2.200	905	4.600	2.030	4.200	1.800

MAROC.

Le 16 juin dernier, le Ministère du Commerce et de l'Industrie de Rabat a publié une liste de différents produits étrangers prohibés à l'importation (il y en aurait 300).

Sur cette liste figurent : - les bananes, - les mangues,
- les ananas, - les noix du Brésil,
- les avocats, - les agrumes.

Ce blocage s'étendrait sur une période de trois ans.

PHILIPPINES.

La première conserverie d'ananas, 100 p. 100 philippine serait installée à San José del Monte, Bulacan par Manila Pineapple Corporation. Sa capacité de production annuelle serait de 45.000 tonnes.

VIETNAM.

La Société des Conserveurs de produits congelés se propose de lancer 12 produits nouveaux sur le marché mondial, dont des conserves de pommes cannelle, de mangues, etc.

Son objectif de production pour 1980 est de 11.000 tonnes.

Sources : Agri-Afrique,
Ambassade du Maroc à Paris,
Associacion Productores de Frutas
Argentinas,
CFCE/MIFEL, MICOFEL,
Fruit Trades Journal,
Marchés tropicaux.

LES IMPORTATIONS DE FRUITS TROPICAUX, SUBTROPICAUX ET D'AGRUMES DANS QUATRE PAYS DE L'A.E.L.E. EN 1977

Il a été réuni dans cette note les statistiques d'importation en 1977 pour quatre pays de l'A.E.L.E. (Association Européenne de Libre Echange), à savoir : l'Autriche la Finlande, la Suède et la Suisse.

Cette Association, rappelons-le, groupe en plus des quatre pays précités, la Norvège, le Portugal et l'Islande, mais les statistiques d'importations relatives à ces derniers membres ne sont pas disponibles pour l'année 1977. En fin de note, les importations de 1976 seront mentionnées, à titre indicatif, comparativement à 1973, mais pour la Norvège et le Portugal seulement.

Nous avons confronté, pour l'ensemble des pays concernés les résultats de 1977 et ceux de 1973, ces deux années encadrant la dernière période quinquennale connue.



● En 1977, les importations globales de fruits tropicaux, sub-tropicaux et d'agrumes en Autriche, Finlande, Suède et Suisse se sont élevées à 760.273 tonnes.

Par rapport à 1976, elles ont augmenté de 1,6 p. 100,

mais comparées aux 808 421 tonnes de 1973, elles accusent une régression de 6 p. 100.

Dans cette diminution des tonnages importés, tous les fruits ne participent pas également. En fait, seules les bananes et les oranges interviennent pour respectivement - 7,4 et - 8,7 p. 100 entre 1973 et 1977. Les ananas et les autres fruits tropicaux (avocats, mangues, goyaves, mangoustans) ont, eux, augmenté spectaculairement de 59 et 83 p. 100. Mais, pour ces fruits, les quantités livrées sont encore trop faibles pour avoir une influence marquante sur le total global enregistré.

Les importations de dattes et de citrons n'ont pas beaucoup évolué entre 1973 et 1977.

Dans le cas des citrons, il a été constaté une pointe d'importation en 1976, vraisemblablement due à l'exceptionnelle vague de chaleur et de sécheresse qui a déferlé sur l'Europe cette année-là.

Dans le tableau 1 ci-dessous, sont données les importations de fruits tropicaux, subtropicaux et d'agrumes dans les pays concernés en 1977, 1976 et 1973, avec la comparaison, en pourcentage, entre les années 1977 et 1973 :

TABLEAU 1. Importations de fruits tropicaux, subtropicaux et d'agrumes en 1977, 1976 et 1973 en Autriche, Finlande, Suède et Suisse (en tonnes)

	1977	1976	1973	comparaison entre 1977 et 1973 (en p. 100)
TOTAL	760.273	748.399	808.421	- 6
dattes	2.151	2.137	2.087	+ 3
bananes	255.529	243.554	275.930	- 7,4
ananas	5.301	5.185	3.326	+ 59,3
avocat, mangues, mangoustans, goyaves	1.818	1.781	992	+ 83
agrumes	495.474	495.742	526.086	- 5,9
- oranges	407.337	402.951	445.831	- 8,7
- citrons	51.844	56.114	51.101	+ 1,4
- pomélos, autres agrumes	36.293	36.677	29.154	+ 24,4

Il est intéressant de signaler que la répression enregistrée dans les importations de bananes et d'oranges entre 1973 et 1977 n'est pas le seul fait des quatre pays faisant l'objet de cette note. La même tendance à la baisse apparaît pour l'ensemble des pays membres de la C.E.E., ainsi :

- 2.504.949 tonnes de bananes furent importées en 1973 contre 1.982.156 tonnes en 1977.

- 2.363.661 tonnes d'oranges furent importées en 1973 contre 2.085.155 en 1977.

entraînant sur le total général une régression de 9,8 p. 100 entre 1973 et 1977.



DATTES

TABLEAU 2 - Importations de dattes en Autriche, Finlande, Suède et Suisse en 1977 (en tonnes).

	Autriche	Finlande	Suède	Suisse	TOTAL
Algérie	40	6	119	48	213
Etats-Unis	66	58	208	189	521
France	-	-	-	455	455
Irak	230	115	14	-	359
Iran	59	244	-	-	303
Israël	45	-	-	50	95
Tunisie	7	-	14	91	112
autres	4	67	15	7	93
TOTAL 1977	451	490	370	840	2.151
1976	407	310	366	1.054	2.137
1975	403	358	360	1.000	2.121
1974	295	352	370	1.016	2.033
1973	446	264	371	1.006	2.087

Les importations de dattes en 1977 représentent un faible tonnage : 2.151 tonnes.

Les principaux fournisseurs sont, par ordre décroissant d'importance :

- pour l'Autriche : l'Irak, les Etats-Unis, l'Iran
- pour la Finlande : l'Iran, l'Irak, les Etats-Unis

- pour la Suède : les Etats-Unis, l'Algérie
- pour la Suisse : la France, les Etats-Unis, la Tunisie.

La consommation individuelle est peu importante. Elle va de 120/130 g en Suisse à 40/45 g en Suède. En Autriche, elle se situe autour de 50 g, en Finlande, elle est de l'ordre de 100 g.



BANANES

L'Autriche, la Finlande, la Suède et la Suisse ont respectivement importé :

- 78 179 tonnes
 - 41 411 tonnes
 - 75 164 tonnes
 - 60 775 tonnes
- de bananes en 1977.

Si tous ces pays enregistrent une augmentation sur les importations de 1976, seule des quatre, la Finlande marque un accroissement (de 4 p. 100) par rapport aux livraisons de 1973. Les trois autres sont en régression et plus particulièrement la Suisse : - 15,2 p. 100.

Les bananes sont presque exclusivement livrées par les pays d'Amérique centrale et du sud, le Costa Rica et Panama assurant à eux deux plus de 60 p. 100 de l'approvisionnement de ces marchés.

En 1977, certains fournisseurs, sont apparus pour la première fois sur ces places :

- le Brésil, en Suède, pour 17 tonnes,
- Belize en Autriche, pour 80 tonnes,
- la Côte d'Ivoire et Formose, en Suisse, pour 6 et 2 tonnes

La République dominicaine qui, en 1974, 1975 et 1976 avait fait des exportations allant de 2.900 à 5.900 tonnes sur l'Autriche, la Suède et la Suisse, a complètement disparu de la liste des fournisseurs en 1977.

TABLEAU 3 - Importations de bananes en Autriche, Finlande, Suède et Suisse en 1977 (en tonnes).

	Autriche	Finlande	Suède	Suisse	TOTAL
Belize	80	-	-	-	80
Brésil	-	-	17	-	17
Colombie	12.445	7.997	3.709	4.262	28.393
Costa Rica	21.289	16.667	23.541	18.309	79.806
Côte d'Ivoire	-	-	-	6	6
Equateur	4.869	8.373	7.810	310	21.362
Guatemala	-	100	83	1.677	1.860
Honduras	15.816	3.945	14.836	13.630	48.227
Panama	23.616	4.349	25.167	22.148	75.280
autres	64	-	1	433	498
TOTAL 1977	78.179	41.411	75.164	60.775	255.529
1976	72.142	40.199	73.055	58.158	243.554
1975	67.554	41.300	72.740	64.800	246.394
1974	70.703	41.781	75.003	68.580	256.067
1973	81.430	39.745	83.128	71.627	275.930

La consommation per capita dans ces pays se situe entre 8 et 10 kg. Elle est comparable à celle enregistrée en France (de l'ordre de 9 kg). L'Autrichien serait le plus gros consomm-

ateur de bananes, suivi du Suisse, puis du Suédois et enfin du Finnois.

ANANAS.

● Les ananas frais :

TABLEAU 4 - Importations d'ananas frais en Autriche, Finlande, Suède et Suisse en 1977 (en tonnes).

	Autriche	Finlande	Suède	Suisse	Total
Afrique du Sud	31	9	-	107	147
Brésil	-	10	-	-	10
Cameroun	-	-	-	55	55
Costa Rica	-	-	-	24	24
Côte d'Ivoire	309	396	1.439	1.672	3.816
Honduras	118	-	-	43	161
Formose	-	-	12	7	19
Ghana	-	4	-	9	13
Kenya	59	-	249	432	740
Autres	55	6	7	248	316
TOTAL 1977	572	425	1.707	2.597	5.301
1976	660	543	1.222	2.760	5.185
1975	417	727	956	2.446	4.546
1974	253	285	1.031	2.314	3.883
1973	245	223	926	1.932	3.326

La progression régulière des importations d'ananas frais enregistrée de 1973 à 1976 s'est confirmée en 1977, avec un total de 5.301 tonnes.

Toutefois, entre 1976 et 1977, l'Autriche, la Finlande et la Suisse ont vu leurs livraisons diminuer de 13,4 - 21,8 - et 4 p. 100 respectivement. Le fort accroissement du tonnage

absorbé par la Suède (plus 39,6 p. 100) est venu compenser ces régressions, qui, néanmoins, demeurent préoccupantes.

Depuis plusieurs années, la Côte d'Ivoire est le principal fournisseur de ces marchés, assurant, suivant le pays, de 57 à 93 p. 100 du tonnage.

L'Afrique du Sud, le Honduras et le Kenya font également des expéditions régulières.

La Suisse a reçu en 1977, 55 tonnes d'ananas frais du Cameroun contre 91 tonnes en 1976, et 242 tonnes ré-exportées à partir de la France et de l'Italie (234 tonnes et 8 tonnes respectivement).

En 1977, le Brésil a fourni 10 tonnes à la Finlande. La dernière expédition de ce pays remontait à 1972 pour une quantité infime : 1,5 tonne.

Depuis 1970, Formose exporte entre 5 et 15 tonnes vers la Suisse (7 tonnes en 1977) ; en 1977, la Suède a importé 12 tonnes de cette provenance, contre 5 tonnes en 1975 et 3 tonnes en 1973.

La consommation individuelle d'ananas frais est peu importante en Autriche et Finlande : entre 75 et 90 g. En Suède, elle est de l'ordre de 200 g. C'est en Suisse qu'elle atteint le plus haut niveau : 400 g environ. A titre indicatif, le Français qui est le plus gros consommateur d'ananas frais en Europe atteint le niveau de 600 g.

● Les conserves d'ananas ☺

TABLEAU 5 - Importations de conserves d'ananas en Finlande, Suède et Suisse en 1977 (en tonnes)

	Finlande	Suède	Suisse	Total
Afrique du Sud	241	869	3.905	1.015
Chine	224	73	-	297
Etats-Unis	564	82	1.009	1.655
Formose	-	-	283	283
Kénya	262	1.047	946	2.255
Malaisie	20	429	23	472
Mexique	59	43	220	322
Philippines	533	3.242	2.729	6.504
Singapour	-	-	33	33
Thaïlande	223	735	1.475	2.433
Autres	41	118	422	581
TOTAL 1977	2.167	6.638	9.045	17.850
1976	2.241	8.296	7.934	18.471
1975	3.043	5.439	7.429	15.911
1974	1.736	6.038	9.426	17.200
1973	2.689	9.157	9.501	21.347

Pour ce qui est des conserves d'ananas, il ne sera pas traité des importations en Autriche. En effet, les statistiques du commerce extérieur de ce pays n'ont, pour les conserves de fruits, qu'une seule rubrique à partir de laquelle il est difficile d'estimer les quantités de conserves d'ananas importées, les principaux fournisseurs (Afrique du Sud - Etats-Unis - Mexique) ne bornant pas leurs expéditions de fruits transformés aux seuls ananas.

En ce qui concerne les trois autres pays, les importations totales de conserves d'ananas ont été en 1977 de 17.850 tonnes, en régression de 3,4 p. 100 sur 1976 et de 16,4 p. 100 sur 1973.

Par rapport à 1976 :

- la Suède a vu ses importations diminuer de 20 p. 100
 - la Finlande a accusé une régression de 3,4 p. 100
- mais
- en Suisse, il y a eu une augmentation de 14 p. 100.
- Les baisses les plus sensibles ont été :

- pour la Suède, les importations en provenance du Kenya et d'Afrique du Sud
- pour la Finlande, celles originaires d'Afrique du Sud et de Chine.

En Suisse, les régressions des livraisons d'Afrique du Sud et des Philippines ont été compensées par celles du Kenya, de la Thaïlande, des Etats-Unis et du Mexique.

Par rapport à 1973, la diminution a été générale :

- Finlande : 2.167 tonnes en 1977 contre 2.689 tonnes en 1973.
- Suède : 6.638 tonnes en 1977 contre 9.157 tonnes en 1973.
- Suisse : 9.045 tonnes en 1977 contre 9.501 tonnes en 1973.

Les principaux pays exportateurs sont, par ordre décroissant d'importance :

- les Philippines, l'Afrique du Sud, la Thaïlande, le Kenya, les Etats-Unis.

Ils approvisionnent ces marchés depuis plusieurs années déjà.

Il est à noter que la Côte d'Ivoire, premier fournisseur de la C.E.E. (plus de 40 000 tonnes expédiées en 1977) n'apparaît que sporadiquement sur ces marchés pour des livraisons peu importantes :

- sur la Finlande, en 1973 (99 tonnes), 1974 (40 tonnes), 1975 (117 tonnes).
- sur la Suède, en 1976 (21 tonnes).
- sur la Suisse, en 1973 (16 tonnes).

AUTRES FRUITS TROPICAUX : AVOCATS, MANGUES, MANGOUSTANS, GOYAVES.

Les importations d'autres fruits tropicaux ont, bien que sur des quantités encore très minimes, considérablement augmenté entre 1973 et 1977.

Les tonnages ont plus que doublé en Autriche (72 tonnes en 1973 - 156 tonnes en 1977) et en Finlande (1973 : 31 tonnes - 1977 : 68 tonnes) et cru de 77 p. 100 en Suède (1973 : 472 tonnes - 1977 : 820 tonnes) et 84,7 p. 100 en Suisse (1973 : 460 tonnes - 1977 : 850 tonnes).

Il faut toutefois signaler que dans le cas de l'Autriche, et de la Suisse, il s'agit d'estimations, la rubrique concernée incluant les noix de coco, de cajou, du Brésil, etc.).

Ce très fort accroissement est dû aux importations d'avocats qui représentent, pour les quatre pays concernés, entre 64 et 93 p. 100 des «autres fruits tropicaux».

La montée en flèche de ce fruit en Europe est un des phénomènes marquants des quinze dernières années ; ainsi, dans la C.E.E., les importations sont passées :

- de 1.500 tonnes environ en 1965
- de 6.463 tonnes en 1970, 21.772 tonnes en 1975 et 28.108 tonnes en 1977.

Israël et l'Afrique du Sud sont les deux premiers fournisseurs d'avocats tant de la C.E.E. que de l'A.E.L.E.

Les tonnages d'avocats fournis à l'Autriche, la Finlande,

● Les jus d'ananas :

De même que pour les conserves, pour les jus d'ananas, il est difficile de donner des chiffres précis d'importation, les services douaniers des quatre pays n'ayant pas unifié leurs nomenclatures. C'est ainsi, par exemple, que la Suisse et l'Autriche regroupent les jus d'ananas avec les jus d'autres agrumes.

En 1977, les importations dans ces pays peuvent être estimées à 3.000 tonnes environ.

Le Brésil, le Kenya, Israël, les Philippines, les Etats-Unis font partie des fournisseurs.

la Suède et la Suisse par ces deux pays en 1977 peuvent être estimés comme suit :

(en tonnes)	Israël	Afrique du Sud
Autriche	84	24
Finlande	61	
Suède	636	107
Suisse	772	415

En 1977, la Suisse aurait importé 3,7 tonnes d'avocats en provenance de Martinique.

Les importations de mangues, mangoustans et goyaves sont très peu importantes. Ainsi, en Suède, seul des quatre pays étudiés à consacrer une rubrique douanière spéciale à ces fruits, il en a été importé 53 tonnes, dont 7 tonnes d'Israël et 35 tonnes du Kenya.

C'est la mangue qui, dans la C.E.E. est en tête des livraisons. Il doit en aller de même pour les pays appartenant à l'A.E.L.E.

La consommation par habitant des «autres fruits tropicaux» est de l'ordre de :

- 20 g en Autriche,
- 15 g en Finlande,
- 90 g en Suède,
- 134 g en Suisse.

Elle est donc faible. En France, par exemple, elle a dépassé les 350 g.

AGRUMES

● Oranges, mandarines, clémentines.

En 1977, l'Autriche, la Finlande, la Suède et la Suisse ont respectivement importé :

- 107.835 tonnes
- 78.304 tonnes
- 115.622 tonnes
- 105.576 tonnes

d'oranges, mandarines, clémentines, soit un total de 407.337 tonnes, marquant un très léger accroissement par

rapport à 1976, quand les importations de ces quatre pays réunis avaient atteint le plus faible niveau des cinq dernières années. Sur chacun de ces marchés, l'évolution des importations a été la suivante par rapport à 1976 et 1973 :

en p. 100	1977/76	1977/1973
Autriche	+ 4,9	- 14,2
Finlande	+ 0,5	- 2,6
Suède	*	- 14,1
Suisse	- 1,5	*

La Suisse ne séparant pas dans ses rubriques douanières les oranges des mandarines et clémentines, il a fallu, pour

TABLEAU 6 - Importations d'oranges, mandarines et clémentines en Autriche, Finlande, Suède et Suisse en 1977 (en tonnes).

	Autriche	Finlande	Suède	Suisse	TOTAL
Algérie	-	230	-	-	230
Afrique du Sud	3.011	2.565	4.973	2.946	13.495
Argentine	-	198	132	-	330
Australie	67	305	892	64	1.328
Brésil	263	2.279	-	1.134	3.676
Chypre	727	553	46	12	1.338
Egypte	640	2.637	187	-	3.464
Espagne	14.406	14.409	28.683	38.005	95.503
États-Unis	100	471	2.560	488	3.619
Grèce	23.067	167	281	190	23.705
Honduras	241	-	-	-	241
Israël	17.164	47.535	44.679	19.017	128.395
Italie	28.866	782	17.222	40.781	87.651
Maroc	25	5.984	14.497	1.655	22.161
Turquie	19.165	-	92	-	19.257
Swaziland	-	-	1.145	-	1.145
Uruguay	-	87	-	-	87
Autres	93	102	233	1.284	1.712
TOTAL 1977	107.835	78.304	115.622	105.576	407.337
1976	102.783	77.851	115.610	107.157	402.951
1975	131.965	100.743	138.225	103.800	474.733
1974	124.820	87.742	118.189	104.546	435.297
1973	125.555	80.333	134.538	105.405	445.831

avoir une notion globale du commerce de ces fruits, s'aligner sur ce pays, et donc, les regrouper.

Mais il est intéressant de donner pour l'Autriche, la

Finlande et la Suède les tonnages importés en 1977, 1976 et 1973, d'une part pour les oranges, d'autre part pour les mandarines/clémentines :

	oranges			mandarines/clémentines		
	1977	1976	1973	1977	1976	1973
Autriche	75.991	71.711	100.771	31.844	31.072	24.784
Finlande	60.159	60.733	70.318	18.145	17.118	10.015
Suède	81.997	82.622	108.365	33.625	32.988	26.173

A l'examen de ces chiffres, il apparaît nettement que c'est la régression des seules oranges qui a entraîné les fortes variations de tonnages constatées entre 1973 et 1977. Les mandarines et clémentines ont, bien au contraire, enregistré une progression régulière depuis cinq ans.

Signalons que le même phénomène s'est produit dans les pays membres de la C.E.E.

Sur le total importé dans chaque pays, les oranges conservent la prépondérance :

	total importé	part des oranges	part des mandarines/clémentines
Autriche	100	70,5	29,5
Finlande	100	76,8	23,2
Suède	100	70,9	29,1

mais, depuis plusieurs années, les consommateurs n'en demeurent pas moins attirés par les petits fruits, et principalement les clémentines.

Israël, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, la Turquie et l'Afrique du Sud sont les principaux fournisseurs d'oranges et de mandarines/clémentines.

Mais la situation de chacun de ces exportateurs varie quelque peu suivant le pays récepteur :

En Autriche.

Pour les oranges, c'est l'Italie qui détient la première place : 25.822 tonnes exportées en 1977, suivie d'Israël qui, tout en ayant livré un gros tonnage en 1977 (17.034 tonnes), a cependant accusé une diminution sur les années antérieures. La Grèce arrive en troisième position. L'Espagne a accusé une forte chute de ses exportations vers ce pays : 5.239 tonnes en 1977 contre 20.667 tonnes en 1973. A noter une baisse importante également pour la Turquie : 121 tonnes livrées en 1977 contre 15.747 tonnes en 1973.

Pour les mandarines/clémentines : c'est la Turquie qui expédie les plus forts tonnages (19.044 tonnes en 1977 - 15.540 tonnes en 1973), vient ensuite l'Espagne. Ces deux pays assurent plus de 88 p. 100 des livraisons.

En Finlande.

Pour les oranges, Israël a participé pour 78,5 p. 100 dans les importations de la Finlande en 1977, conservant sa place de premier fournisseur. Le Brésil, l'Égypte, le Maroc, l'Afrique du Sud ont exporté chacun entre 2.000 et 2.500 tonnes.

Pour les mandarines/clémentines : l'Espagne, depuis cinq

● Citrons.

Entre 1977 et 1973, les importations de citrons dans chacun des pays concernés sont restées stationnaires, sauf en 1976 où une augmentation générale sur les années précédentes a été enregistrée.

ans, est en tête des livraisons : 12.951 tonnes en 1977, 5.705 tonnes en 1973, suivie par le Maroc (3.674 tonnes et 3.715 tonnes respectivement).

En Suède.

Pour les oranges, Israël, l'Italie et l'Espagne ont fourni respectivement 44.681 tonnes - 17.133 tonnes et 10.261 tonnes en 1977. Tandis que les livraisons d'Israël progressaient depuis 1973 (39.210 tonnes), celles de l'Espagne diminuaient (35.374 tonnes). Le Maroc est, lui aussi, en très nette régression : 1.189 tonnes exportées en 1977 contre 14.253 tonnes en 1973.

Pour les mandarines/clémentines, l'Espagne et le Maroc ont, depuis 1973, fourni plus de 90 p. 100 du tonnage importé.

En Suisse.

Trois pays, l'Italie, l'Espagne et Israël livrent depuis de nombreuses années les plus forts tonnages d'oranges et de mandarines/clémentines. En 1977, leurs exportations s'élevaient à : 40.781 tonnes, 38.005 tonnes et 19.017 tonnes. Venaient ensuite l'Afrique du Sud, le Maroc et le Brésil pour des tonnages ne dépassant pas 3.000 tonnes.

La consommation par habitant d'oranges, mandarines/clémentines se situerait entre 14 et 16 kg suivant le pays.

Pendant toutes ces années l'Italie est restée le leader des fournisseurs de ce groupe de pays. En 1977, elle livrait plus de la moitié du tonnage global importé.

Mais en Suède, ce sont les États-Unis qui détiennent la première place avec une exportation en 1977 de 4.253 tonnes sur un total de 7.092 tonnes.

TABLEAU 7 - Importations de citrons en Autriche, Finlande, Suède et Suisse en 1977 (en tonnes).

	Autriche	Finlande	Suède	Suisse	Total
Afrique du Sud	2.389	408	342	1.280	4.419
Argentine	-	237	231	8	476
Brésil	-	-	-	8	8
Chili	-	-	-	29	29
Chypre	422	-	77	-	499
Espagne	2.208	141	115	3.999	6.463
États-Unis	1.638	420	4.253	907	7.218
Grèce	1.889	-	-	169	2.058
Israël	405	1.187	1.207	813	3.612
Italie	16.289	1.078	469	8.202	26.038
Mexique	-	-	-	2	2
Turquie	273	-	192	16	481
Uruguay	-	92	187	17	296
Autres	119	24	19	83	245
TOTAL 1977	25.632	3.587	7.092	15.533	51.844
1976	26.746	3.848	7.380	18.140	56.114
1975	24.604	3.746	7.559	17.064	52.973
1974	22.786	3.724	7.098	16.795	50.403
1973	23.043	3.500	6.978	17.580	51.101

L'Espagne est le second fournisseur de la Suisse et le troisième de l'Autriche derrière l'Afrique du Sud.

La Grèce, la Turquie, Chypre et certains pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili, Uruguay, Mexique)

constituent les plus importants des fournisseurs restants.

La consommation per capita dépasserait les 2 kg en Autriche et en Suisse, mais n'atteindrait pas le kg en Finlande et en Suède.

● Pomélos et autres agrumes.

TABLEAU 8 - Importations de pomélos et d'autres agrumes en Autriche, Finlande, Suède et Suisse en 1977 (en tonnes).

	Autriche	Finlande	Suède	Suisse	Total
Afrique du Sud	1.258	898	623	1.188	3.967
Argentine	34	22	103	408	567
Australie	·	·	·	9	9
Brésil	·	22	·	·	22
Chypre	1.087	349	66	75	1.577
Espagne	·	·	41	83	124
États-Unis	425	125	668	1.886	3.104
Honduras	30	·	·	12	42
Israël	4.637	6.401	5.097	9.637	25.772
Italie	11	·	·	134	145
Maroc	·	18	·	·	18
Mexique	52	39	·	187	278
Swaziland	·	·	371	7	378
Turquie	·	28	·	19	47
Autres	167	4	38	34	243
TOTAL 1977	7.701	7.906	7.007	13.679	36.293
1976	7.928	5.766	7.335	15.648	36.677
1975	6.163	7.129	6.717	14.533	34.542
1974	5.105	5.499	4.953	13.289	28.846
1973	5.453	4.249	5.524	13.928	29.154

Sur 1976, les importations de pomélos et autres agrumes ont :

- régressé en Autriche, Suède et Suisse (de 2,9 - 4,5 et 12,6 p. 100)
- fortement augmenté en Finlande (plus 37 p. 100),

mais, par rapport à 1973, l'accroissement est général.

Depuis cinq ans, les livraisons, dans leur majorité, proviennent des mêmes pays.

Israël est, de loin, le premier fournisseur : 25.772 tonnes exportées au total en 1977.

En seconde et troisième positions arrivent l'Afrique du Sud et les États-Unis, mais avec seulement 3.967 tonnes et 3.104 tonnes respectivement.

Les expéditions de Chypre dépassent le millier de tonnes.

Les consommations individuelles vont de 800 g à 2,100 kg.

● Les jus d'agrumes.

Les jus d'agrumes ne ressortent sous des rubriques séparées dans les statistiques du commerce extérieur des pays étudiés que depuis 1976. Encore la Suisse continue-t-elle de grouper les jus d'agrumes avec ceux d'ananas. D'autre part, dans les annuaires, il n'est fait aucune distinction entre les jus simples et les jus concentrés, ce qui rend la comparaison des volumes un peu arbitraire.

Les tonnages importés en 1977 et 1976 sont donnés ci-contre :

	1977	1976
Autriche	12.440	12.293
Finlande	11.305	12.889
Suède	36.146	37.177
Suisse (a)	12.770	11.793

(a) - estimations.

On constate qu'ils ont peu évolué d'une année à l'autre, sauf en Finlande où une diminution de plus de 12 p. 100 a eu lieu. Or, ce pays avait jusqu'en 1976 connu une augmen-

tation de la consommation des jus d'oranges allant de 30 à 50 p. 100 par an.

En Autriche, des taxes élevées sur les jus de fruits auraient provoqué une désaffection du consommateur pour ces produits.

En Suède, depuis 1970, les laiteries se sont lancées sur le marché des jus de fruits et ont commercialisé simultanément les jus en boîte et le lait.

Les jus d'oranges entrent pour plus de 90 p. 100 dans les importations totales de jus d'agrumes.

Les plus forts tonnages sont livrés par :

- le Brésil : plus de 30.700 tonnes en 1977
- les États-Unis : plus de 13.450 tonnes en 1977
- Israël : plus de 8.200 tonnes en 1977
- le Mexique : plus de 4.950 tonnes en 1977.

Des réexpéditions sont faites à partir de pays membres de la C.C.E. : ainsi, en 1977 :

- l'Allemagne fédérale expédiait-elle :
 - 6.420 tonnes sur l'Autriche,
 - 34 tonnes sur la Finlande,
 - 34 tonnes sur la Suède.
- et les Pays-Bas :
 - 300 tonnes sur l'Autriche.

● Sur les quatre marchés faisant l'objet de cette note, la situation des fruits tropicaux et subtropicaux ainsi que des agrumes en 1977 peut être résumée comme suit :

Dattes : marché peu évolutif, faible consommation,

Bananes : bon niveau de consommation, accroissement par rapport à 1976, mais régression sur 1973,

Ananas frais : situation d'alerte par rapport à 1976 pour l'Autriche, la Finlande et la Suisse ; faibles niveaux de consommation comparés à ceux des pays membres de la C.E.E.

Autres fruits tropicaux, dont avocats : en forte progression depuis plusieurs années, mais les volumes importés - et donc la consommation sont encore très bas.

Agrumes frais.

- régression des oranges,
- augmentation des clémentines/mandarines,
- relative stabilité des citrons,
- forte augmentation des pomélos en Finlande, mais diminution en Autriche, Suède et Suisse,
- pour l'ensemble des agrumes, la consommation est comparable à celle des pays de la C.E.E.

Conserves et jus.

- **conserves d'ananas** : en régression en Suède et en Finlande,
- **jus d'oranges** : régression en Finlande et en Suède, stagnation sur les autres marchés.

● Les importations de fruits tropicaux, subtropicaux et d'agrumes en 1976 et 1973 en Norvège et au Portugal sont données ci-dessous à titre d'information :

	Norvège		Portugal	
	1976	1973	1976	1973
dattes	382	377
bananes	39.565	42.891	18.205	57.263
ananas frais	180	216	16	1.045
ananas conservés	3.162	3.693	452	1.671
ananas jus	159	533	228	456
autres fruits tropicaux	48	22
oranges, mandarines/clémentines	62.851	68.464	133	1.387
citrons	2.342	2.352
pomélos et autres	2.138	1.378	..	58
jus d'agrumes	7.016	5.908

Françoise FAJAC